



Le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP), a informé via un communiqué acheminé à HPN, le mercredi 8 juillet, qu'il a été décidé d'exclure pour fraude, 85 établissements scolaires du Programme de scolarisation universelle, gratuite et obligatoire (PSUGO) se trouvant à Carrefour et à Gros-Morne.

Cette décision, indique-t-on, fait suite à une enquête effectuée par l'Unité de lutte contre la corruption (ULCC) sur 208 écoles privées impliquées dans ledit Programme dans la commune de Carrefour (Ouest) et 132 à Gros-Morne (Artibonite).

Le rapport a révélé, d'une part, diverses irrégularités et fraudes ainsi que la non existence de plusieurs écoles et, d'autre part, l'incapacité de 64 écoles à prouver les effectifs de leur classe, en raison notamment de l'inexistence d'un cahier de présence.

Les fraudes portent notamment sur l'écart constaté entre le nombre d'enfants subventionnés et le nombre d'enfants effectivement en salle de classe. Les dossiers de ces écoles ayant un trop-perçu sont également transmis aux autorités judiciaires pour les suites utiles. Ainsi, ces écoles auront la possibilité de plaider leur cause et de clarifier leur situation.

Les fonds récupérés permettront à l'État de mieux remplir ses obligations envers les écoles respectant les termes du contrat et d'améliorer la qualité des apprentissages par la formation des maitres.

Le MENFP accorde un délai expirant au 14 juillet 2015 aux directeurs d'écoles ciblées dans le rapport pour les deux cas suscités afin qu'ils soumettent leurs doléances auprès des Directions départementales d'éducation (DDE) concernées.

Par ailleurs, le MENFP dit attendre les conclusions d'autres enquêtes en cours afin d'adopter de nouvelles mesures contre les écoles qui seraient impliquées dans des cas de fraude.

[Rapport ULCC - Liste des écoles exclues](#)